

*Initiatives parlementaires*

**Des voix:** Non.

**Le vice-président:** Que tous ceux qui appuient la motion veuillent bien dire oui.

**Des voix:** Oui.

**Le vice-président:** Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

**Des voix:** Non.

**Le vice-président:** À mon avis, les oui l'emportent.

*Et plus de cinq députés s'étant levés:*

Convoquez les députés.

*Et la sonnerie s'étant arrêtée:*

Conformément à l'article 45(5)a) du Règlement, le whip en chef du gouvernement et le whip en chef de l'opposition officiel me m'ont demandé de différer le vote à plus tard.

[Traduction]

Par conséquent, conformément à l'alinéa 45(5)a) du Règlement, le vote sur la question dont la Chambre est saisie est reporté à demain, 10 heures. Le timbre ne sonnera pas plus de 15 minutes.

[Français]

Comme il est maintenant 17 h 30, la Chambre abordera maintenant l'étude des affaires émanant des députés, selon l'ordre indiqué au *Feuilleton* d'aujourd'hui.

## INITIATIVES PARLEMENTAIRES

[Traduction]

### LE LOGEMENT DES PEUPLES DES PREMIÈRES NATIONS

**M. Len Taylor (The Battlefords—Meadow Lake, NPD)** propose:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait envisager l'opportunité d'améliorer le logement des peuples des premières nations et, en particulier, des personnes âgées de ce groupe.

—Monsieur le Président, je suis heureux de présenter à la Chambre, aux fins d'étude et de débat, une motion que j'estime être de la plus haute importance.

Il va presque sans dire que les conditions de vie d'un grand nombre des premières nations du Canada sont déplorables. Toutes les études ont démontré, avec d'innombrables exemples à l'appui, qu'il fallait se pencher sur ce grave problème. Mais année après année, le gouvernement fédéral a trouvé un nouveau motif, une nouvelle excuse pour ne pas prendre les mesures qui s'imposent. Le propre comité permanent de la Chambre a dit exactement la même chose dans le rapport intitulé «Le temps d'agir» qu'il avait déposé au Parlement en décembre 1992.

J'espère que les députés de tous les partis qui sont présents aujourd'hui appuieront cette motion pour que le Parlement puisse ajouter sa voix à celle des collectivités des premières nations qui réclament des mesures dans le domaine du logement.

Avant le débat d'aujourd'hui, j'ai communiqué avec quelques-unes des voix dirigeantes des collectivités indiennes pour obtenir leur toute dernière réaction à la situation actuelle du logement chez les autochtones. En bref, leur opinion se résume à ceci: les changements sont peu nombreux, et le gouvernement fédéral doit agir immédiatement.

Si nous examinons certaines statistiques et lisons quelques-uns des récents articles de journal, nous pouvons dire que, en réalité, la situation s'envenime. L'Assemblée des premières nations nous dit que, selon une évaluation des logements dans les réserves qu'on a effectuée en 1984, 47 p. 100 de ces logements ne répondaient pas aux normes de construction les plus élémentaires, 36 p. 100 étaient gravement surpeuplés et 38 p. 100 étaient privés d'une partie ou de la totalité des commodités essentielles, c'est-à-dire l'eau courante, les toilettes, une baignoire ou une douche.

En guise de comparaison, selon un rapport publié en 1991 par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, sur les 64 402 logements situés dans les réserves, 56 p. 100 ne répondaient pas aux normes de construction les plus élémentaires. Vingt-quatre pour cent de ceux-là nécessitaient des réparations majeures et 10 p. 100 devaient être entièrement remplacés. En 1991, 31 p. 100 des logements n'avaient ni l'eau courante, ni un puits et 31 p. 100 ne possédaient ni système d'égouts, ni fosse septique.

Parmi les articles de journaux que j'ai ici, il en est un qui concerne une réserve de ma circonscription. Le titre d'un article paru le 19 octobre dans le *Star-Phoenix* de Saskatoon dit que la liste d'attente est longue pour ceux qui désirent avoir un logement dans une réserve. L'article décrit la situation à la réserve indienne de Mistawasis, qui est située à 75 kilomètres à l'ouest de Prince Albert.

Lorsqu'un incendie a rasé la maison d'une famille de huit personnes, il a été impossible de trouver un logement de remplacement pour ces gens. Le chef de Mistawasis, Leona Daniels, cité dans l'article, a déclaré que 52 membres de la bande avaient demandé un logement adéquat. La Fédération des nations indiennes de la Saskatchewan, qui représente la plupart des bandes indiennes de la province, a affirmé, pour sa part, qu'un tel nombre de demandes n'était pas rare. Ce nombre est tout à fait ordinaire, puisqu'il manque actuellement en Saskatchewan quelque 800 logements pour l'ensemble des réserves.

• (1735)

À la réserve Red Pheasant, qui se trouve aussi dans ma circonscription, juste au sud de Battleford, il manque 146 logements, selon le chef Mike Baptiste. Un certain nombre de jeunes familles aimeraient avoir leur propre maison. Des aînés vivent dans des logements surpeuplés où fourmillent de nombreux enfants et bien des membres de la bande vivent en dehors de la réserve, mais veulent y revenir pour que leurs enfants soient élevés dans la réserve et fréquentent l'école administrée par la bande. Seule-